

INFORMATIONS

RECENSEMENT MILITAIRE IMPORTANT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit de faire recenser à la mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.**

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

CNIS - PASSEPORTS

Depuis le 21 mars 2017, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil pour les passeports sont en capacité de délivrer les cartes nationales d'identité.

Cette évolution réglementaire porte à 26 le nombre de communes iséroises à émettre des titres sécurisés.

Depuis, le 02 mai 2018, la commune de St Etienne de St Geoirs est en mesure de délivrer les cartes nationales d'identité et passeports.

Les usagers de Réaumont peuvent désormais s'adresser à leur service pour la réalisation de ces documents

MES DÉMARCHES

1. je prends mon rendez-vous en ligne sur le site de la mairie: www.ville-sesg.com ou par tél : 04 76 65 40 35

2. j'effectue ma pré-demande en ligne <https://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches> (un numéro de pré-demande m'est délivré . Il sera à fournir le jour de mon rendez-vous)

Ou je complète le formulaire CERFA au stylo noir et je réunis les pièces exigées (liste en mairie).
3. je vais retirer mon titre dans la même Mairie, dès réception d'un sms m'indiquant qu'il est disponible

Renseignements auprès de la mairie de SESG
04 76 65 40 35

ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations à
Richard **BOULLAUD** et Florence **MOULIN**
mariés le 19 mai 2018 à REAUMONT (Isère)



L'AIPE

est une association gérée par des parents.

Elle développe des activités autour de la petite enfance à travers le RAM et l'ACTI'BB pour favoriser l'éveil des tout-petits, encourager la formation des parents et des professionnels, accompagner la fonction parentale.

Aujourd'hui nous sollicitons votre engagement auprès de notre structure pour lui permettre de continuer à exister.

Venez donner vos idées de développement et d'activités pour les enfants

Venez apporter vos compétences au profit du fonctionnement de l'association.

Venez faire découvrir et accueillir les familles lors de nos rencontres et projets

Venez faire vivre l'association pour que tous, enfants et parents, puissions continuer à profiter des services du RAM et des activités d'éveil et de partage en famille avec l'ACTI'BB.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. Contactez-nous directement à l'AIPE par mail : aipe.association@orange.fr ou par téléphone : 04 76 35 66 75

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

HORAIRES* D'ÉTÉ

DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	8h30 à 12h et 13h30 à 18h30					
Coublevie	13h30 à 18h30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	8h30 à 12h et 13h à 18h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	13h30 à 18h30	

MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu
du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30
Le mardi de 16 heures à 19 heures (16 h à 18 h pendant les vacances scolaires)
le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous
Tél : 04.76.91.05.78 - Mail : reaumontaccueil@wanadoo.fr - www.mairie-reaumont.fr
Site internet mairie - reaumont.fr // <https://www.facebook.com/Mairie-de-Reaumont>.

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 -7203 - Tirage : 450 exemplaires sur papier recyclé
Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont

MAIRIE DE REAUMONT



Réaumont

Le journal de la commune de Réaumont

N°122 JUIN 18

Invitation



Après quatre années de différents travaux pour consolider le bâtiment, une reprise du crépi sur le clocher, quelques coups de pinceaux pour reprendre les fissures de la voûte et un grand nettoyage, les célébrations dominicales et occasionnelles reprendront.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er juillet 2018 10 H 30 pour l'office

religieux et à 11 h 30 pour un apéritif servi sous le préau de l'école

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

SOU DES ECOLES

Les distributions des pizzas sont finies, les commandes de brioches sont en cours. La récupération des brioches commandées se fera **le vendredi 08 juin 2018 de 16h40 à 18h** à l'école de Réaumont ou à la Salle de la Sure. Nous vous annonçons ou vous rappelons le déroulement de la **Kermesse 2018 qui aura lieu le samedi 23 juin 2018 à la Halle du Buis à Saint Blaise du Buis**. Après une année de transition à Réaumont, nous reprenons nos habitudes. Le spectacle des enfants de l'école primaire et les chants des enfants de l'école élémentaire commenceront à 10h30. Les repas seront servis à partir de 12h. Des commandes des repas de midi seront possibles en avance en réservant vos menu à partir des fiches présentes dans les cahiers des enfants ou téléchargeable sur le site Web ou le Facebook du Sou. A partir de 13h30, les jeux seront accessibles sur les espaces verts devant la Halle du Buis pour tous les enfants et des nombreux lots seront à gagner pour le plus grand bonheur des enfants et des parents. Les bénévoles sont évidemment les bienvenus pour aider au bon déroulement et à la bonne tenue des jeux.

TCRM

De beaux résultats

Les phases de poule du championnat par équipes se sont terminées début Mai.

Les 3 équipes femmes ont brillé et ont toutes les 3 accédé aux phases finales qui ont débuté fin Mai. Rendez-vous sur le site ou sur Facebook pour connaître la suite de leur parcours.

Pour les autres équipes, l'équipe 1, 2 et 5 catégorie hommes ont échoué en phases finales de peu car elles sont arrivées 3^{ème} de division. L'équipe 3 et 4 hommes sont malheureusement 5^{ème} et descendront d'une division l'année prochaine.

Quant aux jeunes, l'équipe 11/12 ans (garçons) arrive 1^{er} de leur poule... Les équipes 8 ans et 9 ans finissent 4^{ème} sur 6.



Soirée Seventies

Fin Avril, la soirée dansante a connu encore un grand succès. Plus de 200 participants se sont donné rendez-vous à la salle polyvalente de La Murette et beaucoup ont

joué le jeu en suivant le nouveau thème 70's ! Comme à son habitude, le traiteur a régalié tout ce beau monde. Le CAVM a animé la soirée et le filet garni en jeu lors de la soirée était offert par Vival de La Murette.

Carte été

Afin de profiter de l'infrastructure du TCRM seulement pour l'été, pensez à prendre votre CARTE ETE. Licence FFT avec assurance obligatoire, valable du 1^{er} Juin au 31 Août, permettant l'accès à nos 4 courts (Réaumont + La Murette) ainsi qu'à nos tournois homologués FFT. (70€/adulte, 110€/couple, 40€/-18ans, 50€/étudiants). Si vous souhaitez prolonger votre licence pour l'année 2018/2019 une réduction vous sera offerte. Contactez-nous tc.rm@fft.fr

CLUB DETENTE ET LOISIRS



Un jeudi après-midi pas comme les autres

Le Club détente et Loisirs vous invite à passer des instants dans une ambiance amicale et détendue. Pourquoi ne viendriez-vous pas partager ces heures amicales en laissant vos soucis à la porte ?

Venir une fois, c'est venir régulièrement !!!

Ces quelques heures passées ensemble se terminent toujours pas un goûter, après avoir joué suivant vos préférences à différents jeux de société : Belote - Tarot - Scrabble - Rami - Triomino...

Renseignements auprès de Madame Odette REGE : 04 76 91 50 15



LE PIC VERT

JOURNÉES AMBROISIE

09 juin (report au 16 juin en cas de pluie) et 23 juin 2018

Rendez-vous à 10 H devant la mairie .

Prévoir bottes, gilet fluo, gants et sécateur

Les animateurs du PIC VERT

nous apprendront à reconnaître la plante et l'éliminer

Le compte-rendu du séminaire pour un Hôpital Ecologique à Voiron est en ligne !

Près de 200 personnes s'étaient réunies le mercredi 24 janvier 2018 au campus de la Brunerie de Voiron au Séminaire pour un Hôpital Ecologique organisé par le Centre Hospitalier de Voiron et l'association Le Pic Vert, avec le soutien de la ville de Voiron, du Pays Voironnais et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec le programme LEADER européen.

La Directrice de l'hôpital de Voiron, Mme Catherine Koscielny, avait pu présenter les perspectives écologiques du futur pôle hospitalier actuellement en cours de construction et 5 experts l'ont abordée pour présenter leurs travaux et ont abordé des sujets tels que : le développement durable au service de la santé ou dans la restauration collective hospitalière, la conception d'un urbanisme favorable à l'environnement et à la santé, ou encore les multiples bénéfices de l'espace vert et des plantes dans un hôpital.

VIE COMMUNALE

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque vient d'acheter quelques romans; Certains sont arrivés, d'autres ne devraient pas tarder à garnir les étagères. Vous pourrez bientôt les déguster tranquillement. En attendant, quelques



livres à écouter, à larges visions, une liseuse avec plus de 20 titres et qui s'emprunte comme un simple livre ; il y en a pour tous les goûts. Si vous ne trouvez pas le livre que vous cherchez, n'hésitez pas à le réserver il peut se trouver dans une des 19 bibliothèques du pays voironnais, celui-ci arrivera à la BIB de Réaumont où il vous attendra.

Petit rappel : la bib est ouverte le mardi de 16h à 19h et le samedi de 10h

à 12h.

Tarifs : gratuit jusqu'à 18 ans-- adultes 15€. Votre inscription est valable dans les 19 BIB du pays voironnais. N'hésitez pas à nous demander les adresses

UN NOUVEAU VISAGE AU SERVICE TECHNIQUE

Depuis le 16 avril Sébastien DELCOURT, originaire de ST NICOLAS de MACHERIN a remplacé Gaby BOIS, jeune retraité depuis le 01 janvier 2018.



Dynamique, souriant, serviable et compétent dans les missions qui lui sont confiées, vous aurez l'occasion de le rencontrer, sillonnant Réaumont, au volant de son camion orange ou au détour d'un chemin, pour traquer les mauvaises herbes, fleurir les hameaux, entretenir la voirie et les bâtiments communaux,

assurer le portage des repas aux personnes âgées pendant les vacances scolaires...

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES VÉGÉTAUX



Un arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 interdit le brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel pour les particuliers et les collectivités, en tout temps sur le département de l'Isère, à l'exclusion des végétaux issus des activités agricoles et forestières.

Applicable à compter du 1er janvier 2017, un arrêté préfectoral du 12 mai 2016 complète le dispositif et instaure désormais que le brûlage à l'air libre des végétaux issus des activités agricoles et forestières **sera désormais interdit :**

- toute l'année, dans les communes situées en territoire des plans de protection de l'atmosphère de la région grenobloise et de l'agglomération lyonnaise (liste sur www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Air).

- en épisode d'alerte à la pollution atmosphérique, dans les communes concernées par le dépassement du niveau d'alerte selon l'information donnée par le site www.air-rhonealpes.fr.

Des dérogations peuvent être accordées, pour raisons sanitaires (végétaux contaminés par des organismes nuisibles), pour lutter contre des plantes envahissantes, ou encore pour l'application de l'obligation légale de débroussaillage.

Les maires pourront toutefois à tout moment suspendre les opérations d'incinération en raison de conditions climatiques ou conjoncturelles défavorables ou pour des motifs de sécurité ou de salubrité publiques (prévention des risques d'incendie de forêt notamment).

Rappelons que le non respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre des végétaux, source d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène ...) peut être passible d'une contravention de 450 €

CCAS

Les membres du CCAS organise leur traditionnel concours de pétanque

Le samedi 30 juin 2018

Inscriptions à partir de 13 heures 30 sur la place du village